2022127

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Soucieu-en-Jarrest
commune des coteaux du lyonnais

ARRETE DU MAIRE
N°127-2022

Portant interdiction temporaire de stationner et de circuler – Autorisation d'occupation du domaine public, place de la Flette, en agglomération

Le Maire de la commune de SOUCIEU EN JARREST,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu le Code Pénal,
Vu la Loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983,
Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,
Vu la demande d'occupation de la place de la Flette, ainsi que de la rue qui la contourne, formulée par Mme Virginie FOND, responsable de l'APEL St Julien, à l'occasion de l'organisation du marché de noël le dimanche 27 novembre 2022 de 10h à 18h,

ARRETE

ARTICLE 1 : L'APEL St Julien a l'autorisation d'occuper la place de la Flette à l'occasion du marché de noël qu'elle organise. A cet effet, le stationnement et la circulation y seront interdits, ainsi que sur la rue qui la contourne.

ARTICLE 2 : Cet arrêté est valable du samedi 26 novembre à 00h au dimanche 27 novembre à 18h.

ARTICLE 3 : Madame Virginie FOND, représentant l'APEL St JULIEN, est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords de l'évènement.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Policier Municipal, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Madame Virginie FOND, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :
- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- Monsieur le Policier Municipal,
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à Madame Virginie FOND, représentant l'APEL St JULIEN

Fait à Soucieu en Jarrest, le 20 octobre 2022

Le Maire,
Arnaud SAVOIE.

MAIRIE DE SOUCIEU-EN-JARREST 69510

Affiché le : 20/10/22